

Fédération Autonome de la Fonction Publique

Le Président fédéral N/Réf. VPAG 2019/091

Paris, le 21 juin 2019

Objet : Préavis de grève national

Messieurs les Ministres,

La Fédération Autonome de la Fonction Publique (FA-FP) dépose un préavis de grève

Le jeudi 27 juin 2019 de 00 heure à 24 heures

qui concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuel·le·s et auxiliaires relevant de son champ de syndicalisation.

Ce préavis vise à permettre aux personnels cités précédemment qui le souhaiteront, de prendre part aux rassemblements et manifestations organisés ce jour dans l'objectif d'obtenir le retrait du projet de loi de transformation de la Fonction publique, l'ouverture de réelles négociations sur l'avenir de la Fonction publique et du Service public et la prise en compte d'une revalorisation salariale indiciaire afin que le rendez-vous salarial du mardi 2 juillet ne soit pas un nouveau rendez-vous manqué en matière de dialogue social.

La FA-FP encourage l'évolution de la Fonction publique au travers notamment d'une plus juste prise en compte des agentes et des agents et d'une réelle adéquation entre les missions et les moyens mis à disposition pour répondre aux attentes des usagères et des usagers.

Ainsi la FA-FP réfute l'idée selon laquelle cette évolution devrait passer par une remise en cause profonde du statut visant à précariser les personnes assurant des missions de Service public, comme le prévoit le projet de loi de transformation de la Fonction publique.

Monsieur Gérald DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comptes publics
Monsieur Olivier DUSSOPT
Secrétaire d'État
139 rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12

En outre, pour la FA-FP, une telle remise en cause du statut facilitera de facto le transfert au secteur marchand de nombreuses missions de service public, disposition contraire aux attentes de nos concitoyennes et concitoyens en matière de solidarité et de justice sociale.

Pour ce qui concerne le rendez-vous salarial du mardi 2 juillet, les éléments abordés lors de la réunion préparatoire du 18 juin dernier ne peuvent, pour la FA-FP, s'apparenter à une revalorisation salariale.

La participation de la FA-FP à l'ensemble des réunions organisées dans le cadre de l'agenda social témoigne de notre attachement au dialogue social.

La FA-FP continuera de s'impliquer dans tous les espaces de dialogue afin de faire entendre la voix de toutes celles et ceux qui refusent de renoncer à l'idée d'un service public fort, porté par des agentes et des agents reconnu-e-s pour la qualité de leur engagement au service de chaque citoyenne et chaque citoyen.

C'est tout le sens que la FA-FP souhaite donner à son engagement dans les actions qui seront organisées en métropole et en Outre-mer le 27 juin.

Bien entendu la FA-FP reste disponible pour toute négociation dans le cadre du présent préavis comme en témoigne notre courrier de sollicitation en date du 21 juin pour vous présenter nos revendications en matière de revalorisations salariales indiciaires.

Veuillez agréer, Messieurs les Ministres, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Bruno COLLIGNON

Président de la FA-FP